

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU 23 AVRIL 2026
En exercice	Présents	Votants	L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à 20h00, le Conseil municipal de LANNEPLAA, s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, Vincent BORDENAVE, affichée et transmise par voie électronique le 07 avril 2026, et sous la présidence de ce dernier.
11	11	11	
Date de la convocation : 07 avril 2026			

Présents : Vincent BORDENAVE, Maire, Éric NOTARIO, Karine DARRIEULAT et Franck LAULHE, Adjoint, Audrey LABASTIE, Nadine SAHORES, Julien GODRIE, Carole SARTHOU, Vincent MARTINET, Pierre ZIEGLER, et Maryse DIRSON, conseillers municipaux.

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Karine DARRIEULAT

4. Désignation du représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)- DEL20260423-03

Le Maire rappelle que la Commune est membre de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. Dans ce cadre, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est mise en place et la Commune y est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Désigne Vincent BORDENAVE, en tant que titulaire et Éric NOTARIO en tant que suppléant, pour représenter la commune au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Pour	Abstention	Contre
11	0	0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,

Karine DARRIEULAT



Le Maire,

Vincent BORDENAVE

